

A/C.1/54/L.13. Projet de décision intitulé «Respect des accords de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération», en date du 22 octobre 1999
Point 68 de l'ordre du jour. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

A/C.1/54/L.29. Projet de résolution intitulé «La vérification sous tous ses aspects, y

Point 76 de l'ordre du jour. Désarmement général et complet

A/54/368-S/1999/993. Lettre datée du 17 septembre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/3. Lettre datée du 7 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/7. Lettre datée du 18 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/L.1. Projet de résolution intitulé «Préservation et respect du Traité sur les missiles antimissiles», en date du 14 octobre 1999

A/C.1/54/L.2. Projet de résolution intitulé «Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction», en date du 15 octobre 1999

A/C.1/54/L.9. Projet de résolution intitulé «Désarmement nucléaire en vue de l'élimination définitive des armes nucléaires», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.12. Projet de résolution intitulé «Missiles», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.20. Projet de résolution intitulé «Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.30. Projet de résolution intitulé «Décision de la Conférence du désarmement de constituer, au titre du point 1 de son ordre du jour intitulé 'Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire', un comité spécial chargé de négocier, sur la base du rapport du Coordonnateur spécial (CD/1299) et du mandat y figurant, un traité multilatéral, non discriminatoire et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fa

A/C.1/54/L.6. Projet de résolution intitulé «Interdiction de déverser des déchets radioactifs», en date du 21 octobre 1999

f) Armes légères et de petit calibre

A/C.1/54/L.11. Projet de résolution intitulé «Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction», en date du 22 octobre 1999

A/C.1/54/L.5. Projet de résolution intitulé «Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale», en date du 21 octobre 1999

b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique

A/C.1/54/L.14. Projet de résolution intitulé «Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique», en date du 22 octobre 1999

c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique

A/C.1/54/L.10. Projet de résolution intitulé «Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique», en date du 22 octobre 1999

d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires

A/C.1/54/L.33. Projet de résolution intitulé «Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires», en date du 22 octobre 1999

e) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement

A/C.1/54/L.49. Projet de résolution intitulé «Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement», en date du 22 octobre 1999

Point 78 de l'ordre du jour. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

a) Rapport de la Commission du désarmement

A/C.1/54/L.3. Projet de résolution intitulé «Rapport de la Commission du désarmement», en date du 19 octobre 1999

b) Rapport de la Conférence du désarmement

A/C.1/54/L.16. Projet de résolution intitulé «Rapport de la Conférence du désarmement», en date du 22 octobre 1999

c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement

A/C.1/54/8. Lettre datée du 19 octobre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

A/C.1/54/L.28. Projet de décision intitulé «Conseil consultatif pour les questions de désarmement», en date du 22 octobre 1999.

d) Institut des Nations Unies pour la recherche et le désarmement

Point 79 de l'ordre du jour. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient

A/54/459. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général

A/C.1/54/L.8. Projet de résolution intitulé «Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient», en date du 21 octobre 1999

Point 80 de l'ordre du jour. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

A/C.1/54/6. Lettre datée du 14 octobre 1999, adressée au Président de la Première Commission par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies.
